

WaCyNews

Wallonie cyclable • septembre 2022 • N°25

Édito

Benoît Dupriez, Manager des infrastructures cyclables, SPW Mobilité

À la Une

La Semaine de la Mobilité 2022

Interview

Florence Arnold, alias Flow

Pratique

- Quelle chambre à air sur mon vélo ?
- La question du citoyen

Qué Novèlles ?



NOUS SOUHAITONS QUE LES WALLONS SE DÉPLACENT DAVANTAGE À VÉLO. C'EST PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE, PLUS FIABLE ET MEILLEUR POUR LA SANTÉ

La Semaine de la Mobilité fera la part belle au vélo cette année : ce sera l'occasion d'inciter chacun à opter pour la bicyclette dès que possible. Mais changer les habitudes des citoyens pour valoriser l'usage du vélo nécessite un travail de longue haleine portant sur : la sensibilisation, les services offerts aux personnes se déplaçant à vélo, la gouvernance en général, et... l'infrastructure. C'est sur ce dernier volet que je travaille en tant que Manager des réseaux cyclables depuis mon arrivée au SPW en novembre 2021.

Pour que le vélo devienne une véritable alternative à la voiture, seul ou en combinaison avec le transport public, un réseau cyclable fonctionnel, cohérent, efficace et sécurisé est nécessaire.

Je travaille à la définition d'un tel réseau, en concertation avec les acteurs locaux, ainsi qu'à la priorisation des investissements. Sachant que les aménagements programmés aujourd'hui ne seront cyclables que dans plusieurs années, je vis un peu dans le futur de notre mobilité quotidienne. Mais ce futur souhaitable arrive à grands pas. Les conditions pour augmenter la part modale du vélo s'améliorent. Le développement du vélo à assistance électrique permet d'amener de nouveaux publics vers le vélo et d'accroître sensiblement les distances cyclables. Les moyens budgétaires affectés actuellement au vélo en Wallonie sont plus importants que jamais. Et la prise de conscience des avantages du vélo (simple, rapide, fiable, économique, bon pour la santé et pour l'environnement...) est grandissante.

Bonne route vers le futur !



Benoît Dupriez,
Manager des infrastructures cyclables,
SPW Mobilité

18
CENTS

Investir dans les aménagements pour le vélo et la marche est particulièrement rentable pour la collectivité. Chaque kilomètre parcouru en voiture entraîne un coût externe de 0,11 €, alors que le vélo et la marche rapportent respectivement 0,18 € et 0,37 € par kilomètre.

Chiffres issus d'une étude relative aux analyses coûts-bénéfices menée par des universitaires issus d'institutions suédoises, allemandes, sud-coréennes et norvégiennes.

Source : [Ecological Economics](#)

Interview: «VIP à vélo»

Florence Arnold, alias Flow : pas de voiture, c'est tellement confortable !

Boulot, sport, courses, loisirs, concerts: Flow fait tout à vélo. Cette jeune chanteuse de la région liégeoise n'a pas de voiture et s'en trouve très bien.

Tu fais tout à vélo, dis-tu, c'est-à-dire ?

Je travaille à mi-temps comme neuropsychologue dans l'enseignement, et à mi-temps dans la musique. C'est bien simple: je fais tous mes déplacements à vélo. Comme toutes mes activités sont assez proches, cela représente environ 10 à 15 km par jour.

Ne pas avoir de voiture pose parfois problème pour le transport de matériel lors de concerts, mais je trouve des solutions.

Roules-tu à vélo depuis toujours ?

Oui ! J'ai habité un temps à Maastricht où tout le monde se déplace à vélo, donc c'est venu très naturellement. Durant mes études supérieures, j'ai continué, et depuis que je travaille, je n'ai pas éprouvé le besoin de changer d'habitudes. Le vélo est un mode de déplacement écologique : c'est ma première motivation ! Mais c'est aussi un engin peu cher, pratique, et qui permet de prendre l'air. Sur beaucoup de trajets, je vais plus vite qu'en voiture !

Quel genre de vélo as-tu ?

Un VTT tout simple, assez léger, qui me permet de rouler partout, y compris sur les routes pavées. Ce n'est pas un vélo luxueux ni cher, ce qui est un avantage, car je n'ai pas trop peur qu'on me le vole !

As-tu des idées pour faciliter la vie des cyclistes ?

Davantage de pistes cyclables ! Parfois je me sens vraiment un usager faible, dans tous les sens du terme, et j'emprunte alors les trottoirs pour me rassurer, même si c'est interdit.

Es-tu une adepte des voyages à vélo ?

Pas spécialement. Je suis plutôt une cycliste quotidienne. Mes colocataires possèdent toutes et tous une voiture, alors j'essaie de les inspirer. Je leur suggère de faire par exemple une semaine de trajets à vélo, et pour les récompenser je leur offre une glace ! C'est le problème quand on possède une voiture: on a le choix. Moi, comme je n'en ai pas, la question ne se pose jamais.

Retrouvez Flow sur Facebook : [@Flowsings](https://www.facebook.com/Flowsings)



À la une: Semaine de la Mobilité 2022



Semaine de la Mobilité: 2022, à vos pédales !

Du 16 au 22 septembre, la Semaine de la Mobilité se déroule en Europe, mais aussi en Wallonie. Depuis 2000, cette semaine de sensibilisation invite chacun à repenser sa mobilité, en testant de nouveaux modes de déplacement actifs et alternatifs... comme le vélo !

La Wallonie met en avant le vélo cette année sous le slogan : « 2022, à vos pédales ». Le vélo a pris son essor pendant les derniers confinements, et la Wallonie investit dans son développement depuis plusieurs années (via l'amélioration des infrastructures, des primes d'aides à l'achat de vélo pour les entreprises et les particuliers, des actions en faveur de la cyclologie, des subventions auprès des communes qui veulent augmenter leur cyclabilité, des actions pour les écoles...).

Tester de nouveaux modes de déplacement au quotidien, c'est gagnant

Citoyens, entreprises, travailleurs, administrations, écoles... tout le monde peut participer à la Semaine de la Mobilité en menant des actions originales sur le thème de la mobilité et en valorisant ce qui existe déjà.

Le SPW Mobilité et Infrastructures en collaboration avec la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) et les Cellules syndicales de Mobilité organise le 8^e Défi Mobilité. **Des prix valant jusqu'à 2000€** sont offerts aux gagnants des cinq différentes catégories, à dépenser

selon leur besoin, en achetant un vélo électrique ou une trottinette électrique par exemple, ou encore en s'offrant un coaching pour améliorer le télétravail, etc. Les 5 catégories sont :

- « La Meilleure Administration/ Institution publique », primée par le Service public de Wallonie.
- « La Meilleure Entreprise », primée par l'Union Wallonne des Entreprises.
- « Le Meilleur projet mobilité porté par des représentants du personnel », primé par les Cellules syndicales de Mobilité.
- « La Meilleure École », primée par le Service public de Wallonie.
- « La Meilleure Dynamique transport de marchandise durable », primée par le Service public de Wallonie.

Campagne de communication

Une large campagne de communication sera menée par le SPW sur les réseaux sociaux ainsi que via les partenaires média (Radio Contact, Journal des Enfants...). Toutes les actions seront aussi reprises sur le site web mobilitte.wallonie.be

Plus de 55 000 km à vélo pour les entreprises et les écoles

Chaque année, un challenge vélo est organisé pour les entreprises et les citoyens. En 2022, il est élargi aux écoles. Il s'agit d'un défi ouvert à tous les cyclistes se déplaçant en Wallonie pour rejoindre leur travail ou leur école ou pour effectuer des missions de service. Entre le 16 et le 22 septembre, ces cyclistes pourront encoder chaque jour sur le site www.veloactif.be les kilomètres roulés à vélo. Objectif annoncé: ensemble, parcourir un maximum de kilomètres (et battre les 52 000 km !)



À la une : Semaine de la Mobilité 2022



À vélo, à l'école : comment mettre en place un vélobus ?

Il n'y a pas que le bus ou la voiture pour aller à l'école... Les élèves peuvent aussi s'y rendre à vélo ou même en « vélobus », c'est-à-dire un groupe d'écoliers à vélo, encadré par des adultes formés, qui emprunte un trajet précis. Les enfants sont accompagnés en toute sécurité et arrivent à l'heure à l'école. Comme un bus, une ligne de vélobus a un itinéraire, différents points d'arrêts et un horaire déterminé.

Le SPW Mobilité (via sa cellule Éducation à la Mobilité et à la Sécurité Routière) a publié un guide très complet pour organiser ce mode de déplacement à destination des parents et des enseignants. Des outils pratiques sont également disponibles : des courriers types, des modèles de questionnaires, des affichettes, une vidéo explicative...

Plus d'infos ? [Cliquez ici](#)



Le vélo en entreprise via la formation des Mobility Managers

Comment promouvoir le vélo en entreprise ? La Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises y travaille. Depuis avril 2016, elle coorganise avec le SPW une formation ciblée pour les Mobility Managers d'entreprise en Wallonie et y intègre la thématique du vélo. Toute personne, porteuse d'un diplôme de l'enseignement supérieur (de type court ou long), ayant la gestion de la mobilité en entreprise dans ses attributions ou disposant d'un lien direct avec celle-ci peut s'inscrire. Tant les entreprises publiques que privées sont concernées.

Un nouveau cycle de formation se déroule cet automne. Infos : www.mobilite-entreprise.be



30 ans pour Pro Velo

L'asbl Pro Velo souffle ses 30 bougies cette année. Né en 1992 à l'initiative du GRACQ et de 't Greun Veloske (l'ancêtre du Fietzersbond), l'organisme compte actuellement 110 collaborateurs. Pro Velo se positionne comme un opérateur de politique cycliste en proposant des services favorisant l'usage du vélo, comme le Brevet du Cycliste, des formations de mise en selle, ou des services d'accueil au sein des Points Vélo.

Quelle chambre à air sur mon vélo ?

Commencez par observer la valve (la pipette). Il en existe de 3 types : Schrader, Presta et Dunlop. Cette dernière, encore appelée valve hollandaise, se rencontre rarement sur les vélos en Wallonie. Si votre pipette est mince et élancée, avec l'embout qui se (dé)visse : on a affaire à une valve Presta, surnommée valve française, ou VF. Votre pipette est robuste et large, comme sur une moto ? C'est une valve Schrader, encore appelée Auto Valve ou AV.

Notez ensuite le diamètre de la roue. Celui-ci s'exprime soit en millimètres, soit en pouces. Troisième point : la largeur, exprimée aussi en millimètres ou en pouces.

Toutes ces données vous permettront de trouver la chambre à air de vos rêves !

Exemples pour un pneu de ville : 700 x 35 (diamètre et largeurs en millimètres) ou 28 x 1.35 (diamètre et largeurs en pouces). Cherchez bien : ces données sont indiquées sur le flan de votre pneu.



« J'ai une voiture de société. Puis-je aussi bénéficier d'une indemnité vélo de mon employeur ? Et si j'ai un vélo de société, quelles sont les implications ? »

Première chose à savoir : disposer d'une voiture de société ne vous oblige généralement pas à l'utiliser pour vos trajets domicile-travail (à moins bien sûr que cette obligation soit prévue contractuellement). Vous pouvez donc très bien disposer d'une voiture de société et vous rendre au boulot à vélo.

Si vous avez la chance de bénéficier d'un vélo de société, cela dépend de ce que votre employeur décide. Il peut vous imposer de l'utiliser régulièrement pour réaliser vos trajets domicile-travail.

Précision utile : si, en effet, vous utilisez régulièrement votre vélo de société pour vous rendre à votre travail, l'avantage toute nature (ATN) que représente le vélo de société ne sera pas imposé (ATN exonéré d'impôt).

L'indemnité vélo, elle, vous est payée par votre employeur uniquement pour les trajets réellement effectués à vélo entre le domicile et le travail. Cette indemnité et son montant ne sont pas obligatoires sauf s'ils sont prévus contractuellement et/ou par la convention sectorielle dont vous relevez. Depuis le 1^{er} janvier 2022, le montant maximal de l'indemnité vélo exonéré d'impôt est de 0,25 €/km.

Pour résumer : un employé pourrait donc théoriquement cumuler une voiture de société avec un vélo de société, un abonnement de train, une indemnité vélo pour les jours où il vient à vélo... Cela est rendu possible par la loi, mais n'est pas obligatoire.

Question

7 primes vélo sur 10 pour des vélos électriques

La Wallonie rembourse jusqu'à 40% du prix d'un vélo depuis 2020 : près de 4500 cyclistes ont déjà obtenu cette prime. Celle-ci s'élève à 265 euros en moyenne. Sept vélos sur 10 sont des vélos électriques, 20% des vélos sans assistance électrique, les 10% restants étant principalement des vélos-cargos.



Envie d'un coup de pouce de la Wallonie pour acheter votre vélo ? Rendez-vous sur la page [Primes régionales vélo \(wallonie.be\)](https://www.wallonie.be/primes-regionales-velo).

Le vélo dans le train ? Plus facile avec BikeOnTrain

La SNCB a mis en test un planificateur de voyage à vélo début juin. Baptisé BikeOnTrain, cet outil permet de vérifier la hauteur de plancher du wagon, le nombre d'emplacements vélos à bord d'un train, et si l'embarquement nécessite l'intervention d'un accompagnateur de train. L'interface en est à ses débuts et sa version finale est annoncée pour 2023.

La Wallonie élargit son

label « Bienvenue vélo » aux réparateurs et aux loueurs

Synonyme de services et d'équipements adaptés aux besoins des cyclistes, le label « Bienvenue vélo » leur garantit un accueil de qualité. Implanté depuis 2011 en Wallonie, le label s'étend depuis mai 2022 aux loueurs et aux réparateurs de vélo qui répondent à certains critères. Toutes catégories confondues, il y a actuellement près de 800 établissements labellisés

[Plus d'infos ici](#)



Plan Wallonie Cyclable: faire passer la part modale du vélo de 1% à 5% d'ici 2030

Rendre la pratique du vélo possible, sûre et normale pour tout un chacun : tel est l'objectif du Plan Wallonie Cyclable 2030 approuvé le 5 juillet par le Gouvernement de la Wallonie. Ce plan propose des actions concrètes pour répondre aux objectifs de la vision FAST 2030, qui vise à faire passer la part modale du vélo de 1% à 5% d'ici 2030. Il se décline en quatre volets - Gouvernance, Réseaux & Infrastructures, Offrir des Services et Communication & Sensibilisation - et prévoit une approche structurée de la politique cyclable sur le territoire wallon.

Tous les détails sur [Le Plan Wallonie cyclable 2030 - Gouvernance](#).



Loïc Calicis, Cellule Wallonie Mobilité active
wallonie.cyclable@spw.wallonie.be

Editeur responsable : Etienne Willame, 8 Boulevard du Nord 5000 Namur
Rédaction : Nathalie Paquet (pepite-com.be) et Madeleine Dembour (kalamos.be)
Mise en page : SPW Mobilité et infrastructures
Photos : ©UWE, ©Cyclolibre, ©ProVelo, ©AdobeStock, ©SPW • Dépôt légal : 2736-5840

[Pour vous désinscrire n'hésitez pas à nous envoyer un mail](#)